



CP-2017-2018 : 5 décembre 2017
Date d'adoption : 6 février 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 5 DÉCEMBRE 2017, À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Doris Laliberté Kirouac	Représentante	Roy et Joly
Stéphanie Douay	Représentante	La Croisée I et II
Anne Perron-Arsenault	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Émilie Laurendeau	Représentante	Sacré-Cœur
Magali Émond, présidente	Représentante et représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante Polyvalente La Pocatière
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	Secondaire de Rivière-du-Loup
Chantal Landry	Représentante	Secondaire Chanoine-Beaudet
Stéphanie Beaulieu	Substitut	CCSEHDAA
Éric Choinière	Responsable du comité de parents	

Était également présente :

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Étaient absents :

Conseil d'établissement des écoles : Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou Vents-et-Marées et Desbiens
Internationale Saint-François-Xavier
Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

Étaient sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles : Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Lanouette
Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 35)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 5 DÉCEMBRE 2017

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour.

CP-2017-12-1020

IL EST PROPOSÉ par Chantal Landry et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 5 décembre 2017
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 novembre 2017
- 1.4 Suivi au procès-verbal :
 - Écoles sans représentations – lettres
 - Règles de régie interne amendées

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

- 2.1 Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2018-2019 : Résolution
- 2.2 Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles 2018-2019 : Résolution
- 2.3 Consultation FCPQ sur « Planification stratégique 2017-2022 »

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Formulaire de réclamation électronique
- 3.2 Procédures de fonctionnement – Budget annuel du conseil d'établissement - Document

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Conseil général FCPQ : 17-18 novembre 2017
- 4.2 Les « Bons coups de nos écoles »
- 4.3 Infos-Capsules du comité de parents
- 4.4 Informations sur des projets de loi

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot de la présidente et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
 - a) Trésorière
 - Budget révisé 2017-2018
 - b) Commissaire-parent
 - c) Délégué FCPQ
 - d) EHDAA
 - e) Comité consultatif du transport
 - f) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE

Le mardi 6 février 2018, à 19 h 30, à Saint-Pascal

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2017

CP-2017-12-1021

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Douay et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2017 soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

- ÉCOLES SANS REPRÉSENTATION – LETTRES

L'envoi d'une lettre de rappel aux écoles sans représentation a été fait le 17 novembre dernier, laquelle les invitait aux rencontres du 5 décembre 2017 et du 6 février 2018.

- RÈGLES DE RÉGIE INTERNE AMENDÉES

Les Règles de régie interne amendées sont remises aux membres lors de la séance. Le document a également été déposé sur le site Internet du comité de parents.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS PAR LES ÉCOLES 2018-2019 : RÉOLUTION

Magali Émond informe les membres que la résolution concernant le projet de *Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2018-2019* a été transmise aux Services éducatifs jeunes.

2.2 RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES 2018-2019 : RÉOLUTION

CP-2017-12-1022

CONSIDÉRANT la présentation faites le 7 novembre 2017 et les informations complémentaires données le 5 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE la présentation du document répond favorablement à différentes recommandations faites par le comité de parents par le passé et plus particulièrement par sa résolution du 6 décembre 2016 (n° CP-2016-12-974);

CONSIDÉRANT les échanges entre les membres et les résultats de ces échanges;

IL EST PROPOSÉ par Doris Laliberté-Kirouac et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents donne un avis favorable au projet de *Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles 2018-2019*, sous réserve des commentaires suivants :

- Au paragraphe 2.1 : insérer l'annexe 1 (secteurs des écoles);

- Au paragraphe 2.4 : permettre aux parents de désigner une personne responsable pour prendre l'enfant en charge en cas d'urgence lorsque les parents ne peuvent prévoir un lieu d'hébergement proche de l'école;
- Au paragraphe 2.4 : réduire le délai de 30 jours à 14 jours pour donner une réponse aux parents qui demandent le maintien de l'élève dans son école d'origine;
- Aux paragraphes 2.5, 3.2.2, 3.2.3 et 4.2 : trouver un moyen d'éviter de répéter la phrase « Toutefois, le repas, étant l'obligation de tout parent, demeure sous la responsabilité de celui-ci. »;
- Aux paragraphes 5.2 à 5.7 : faire un tableau plutôt qu'un texte. Le tableau pourrait faire partie de l'annexe 1;
- Au paragraphe 6 – section « Élèves hors secteur ou hors commission scolaire », revoir les conditions suivantes :
 - Élève qui a un frère ou une sœur qui fréquente déjà l'école : en faire une priorité et non une condition;
 - Lieu d'hébergement proche de l'école : voir commentaire au paragraphe 2.4 ci-avant.

Le comité de parents tient à remercier la direction des Services éducatifs jeunes et le conseil des commissaires pour leur écoute et la refonte du document, lequel répond beaucoup mieux aux besoins exprimés par les parents.

SUIVI : Transmettre la résolution aux Services éducatifs jeunes.

SUIVI : Transmettre la carte des secteurs des écoles aux membres lorsqu'elle sera disponible.

2.3 CONSULTATION FCPQ SUR « PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2017-2022 »

Magali Émond a transmis aux membres par courriel une consultation de la Fédération des comités de parents du Québec sur la *Planification stratégique 2017-2022* de celle-ci.

Elle demande aux membres de lui faire un retour par courriel rapidement.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 FORMULAIRE DE RÉCLAMATION ÉLECTRONIQUE

Magali Émond explique qu'un formulaire de réclamation électronique a été créé par le Service des technologies de l'information et des communications pour le personnel et les commissaires de la commission scolaire.

Elle propose qu'un formulaire similaire soit créé pour les membres des conseils d'établissement et du comité de parents avec l'ajout d'une case pour les frais de gardiennage.

Les membres sont en accord avec cette proposition.

SUIVI : Créer le formulaire.

3.2 PROCÉDURE DE FONCTIONNEMENT – BUDGET ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – DOCUMENT

Magali Émond dépose le document « Procédure de fonctionnement – Budget annuel du conseil d'établissement ». Il y a échanges sur ce document.

Après échanges, il est retenu que le comité exécutif soit mandaté pour revoir le contenu du document et le rendre plus convivial pour ses utilisateurs. En outre, il est retenu que soit précisée la liste des dépenses payables ou remboursables à même ce budget de fonctionnement.

SUIVI : Élaborer un projet de procédure et le présenter au comité de parents en février ou avril 2018.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 CONSEIL GÉNÉRAL FCPQ : 17-18 NOVEMBRE 2017

Magali Émond informe les membres du comité de parents que le conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec qui a eu lieu les 17 et 18 novembre 2017 portait sur les frais chargés aux parents. Le tout s'est déroulé à huis clos.

Éric Choinière explique brièvement le recours collectif sur les frais chargés aux parents intenté auprès de 68 commissions scolaires dont la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup.

Magali Émond informe que le congrès des 1^{er} et 2 juin 2018 aura lieu à Rivière-du-Loup.

4.2 LES « BONS COUPS DE NOS ÉCOLES »

Émilie Laurendeau informe des « Bons coups » de son école :

- Un conseil d'élèves a été mis sur pied afin d'impliquer davantage les élèves dans les décisions touchant la vie de l'école en plus de les initier à la démocratie;
- Une équipe de basketball a été créée. Celle-ci fait partie du Réseau du sport-étudiant de Québec et Chaudière-Appalaches;
- Plus d'une centaine d'élèves du secteur de La Pocatière provenant de 7 écoles primaires ont participé au cross-country annuel en octobre dernier. Cette activité, organisée par les enseignants en éducation physique, a pour but de créer un événement sportif rassembleur, de valoriser les saines habitudes de vie et de transmettre les valeurs reliées à l'éthique sportive;
- Le 16 novembre dernier, tous les élèves de l'école ont participé à une marche visant à sensibiliser la population à la santé masculine et aux saines habitudes de vie (Marche Goveber);
- Le 18 novembre dernier, les élèves de la chorale des P'tits Loups ont eu l'occasion de participer à un spectacle avec des professionnels lors d'une représentation à la Salle André-Gagnon de La Pocatière. Ils ont chanté trois chansons avec le groupe Tocadéo;
- Le 25 novembre dernier, les élèves de la chorale des P'tits Loups ont eu l'occasion de participer à un spectacle avec des professionnels lors d'une représentation à l'église de Rivière-Ouelle. Ils ont chanté avec Sophie Pelletier et le Grand Orchestre de Chateaugay.

Anne Perron-Arsenault informe des « Bons coups » de son école :

- Un comité de parents et d'enseignants a été mis sur pied dans le but d'amasser de l'argent afin de rénover le parc-école de l'École Notre-Dame-du-Portage. Il s'agit d'un projet d'environ 35 000 \$, et, à ce jour, environ 11 000 \$ ont déjà été amassés;
- Un parent physiothérapeute a fait le tour des classes en début d'année pour s'assurer que les chaises et les bureaux étaient à la bonne hauteur pour chaque enfant afin que leur position soit ergonomique et exemplaire.

Rachel Rioux informe des « Bons coups » de son école :

- Une semaine de la lecture a été mis en place à l'École de la Pruchière de Saint-Pacôme. Diverses activités ont été organisées en lien avec la lecture.

Stéphanie Douay informe des « Bons coups » de son école :

- Après l'Halloween, les élèves de 3^e année ont fait des bonbonnières qui seront remises aux plus démunis. Chacun a apporté des bonbons qu'il avait récoltés à l'Halloween;
- Un arbre de livres a été instauré. Les membres du personnel de l'école ont demandé aux parents d'apporter un livre emballé, en inscrivant le sexe et le niveau de l'enfant qui correspond le mieux au type de livre. Le but est de remettre un livre à chaque élève de l'école.

Doris Laliberté-Kirouac informe des « Bons coups » de son école :

- Un document nommé « La matrice des comportements » a été créé par l'école. Celui-ci explique aux élèves comment agir avec les autres afin d'obtenir un milieu de vie respectueux et bienveillant. Le document est affiché à plusieurs endroits dans l'école.

4.3 INFOS-CAPSULES DU COMITÉ DE PARENTS

Les Infos-Capsules suivants ont été remis aux membres lors de la séance pour leur information :

- Info-CapsulE – Les frais chargés aux parents;
- Info-CapsulE – Les activités éducatives;
- Info-CapsulE – Les activités de financement.

4.4 INFORMATION SUR DES PROJETS DE LOI

Éric Choinière fait un survol de quelques projets de loi qui auront un impact sur les parents dans les écoles, dont : les travaux bénévoles dans les écoles et la légalisation du cannabis.

Ces lois seront revues lorsque la version finale sera connue.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

Rien de spécial.

5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIÈRE

- BUDGET RÉVISÉ 2017-2018

La trésorière, Marie-Lyne Cayouette, informe du solde du budget du comité de parents, en date du 4 octobre 2017 : 8 817,05 \$.

Elle rappelle que 1 000,00 \$ est mis de côté pour le Programme de bourses.

B) COMMISSAIRE-PARENT

Marie-Lyne Cayouette informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du conseil des commissaires, notamment :

- Ajout d'un postes cadre (remplacement d'un poste);
- Octroi de contrat pour un voyage à Toronto;
- Signature d'un protocole d'entente Basketball pour l'École secondaire de Rivière-du-Loup.

C) DÉLÉGUÉ FCPQ

Ce sujet a été traité au point 4.1.

D) EHDAA

Stéphanie Beaulieu informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du CCSEHDAA, notamment :

- Consultation sur la Politique de l'adaptation scolaire;
- Durée de fréquentation au primaire vs redoublement.

E) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Marie-Lyne Cayouette informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du Comité consultatif du transport, dont :

- Diminution des élèves transportés par autobus sur l'heure du midi;
- Création de la carte des secteurs des écoles;
- Système de coupons (revenus jusqu'à maintenant);
- Possibilité de mettre en place une structure de communications lors d'un accident impliquant un autobus scolaire.

F) AGENT DE COMMUNICATIONS

Magali Émond informe qu'il y a aura mise à jour de diverses informations sur le site Web du comité de parents.

6. **CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

CP-2017-12-1023

IL EST PROPOSÉ par Chantal Landry et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à 21 h 45.

Prochaine rencontre : Le mardi 6 février 2018, à 19 h 30, à Saint-Pascal.

Éric Choinière, secrétaire par intérim

Magali Émond, présidente